

# ACTION URGENTE

## LE NOUVEAU PROCÈS DE SCOTT WARREN PRÉVU EN NOVEMBRE

Scott Warren encourrait 20 ans d'emprisonnement pour avoir fourni une aide humanitaire à des migrants dans le désert de la zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique. Son premier procès s'est achevé en juin 2019, le jury n'étant pas parvenu à une décision unanime. Le 2 juillet 2019, le parquet a annoncé qu'il rejugerait Scott Warren le 12 novembre 2019. Il lui a proposé un accord sur sa peine, mais Amnesty International ignore s'il l'acceptera. Le parquet a abandonné uniquement l'accusation de complot retenue contre lui, si bien qu'il encourt maintenant 10 ans de prison.

**AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.**

Le 17 janvier 2018, des agents de la police des frontières des États-Unis ont arrêté Scott Warren, 36 ans, défenseur des droits humains et travailleur humanitaire bénévole. Les autorités américaines ont alors poursuivi cet homme pour avoir « abrité » deux migrants sans papiers en leur fournissant une aide humanitaire à Ajo, la ville où il habite, située dans une région désertique en Arizona. Il encourrait 20 ans d'emprisonnement s'il était reconnu coupable de tous les chefs d'inculpation retenus contre lui à l'origine. Son arrestation a eu lieu quelques heures après la publication d'un rapport rendant compte de la destruction volontaire par des gardes-frontières de matériel destiné à l'aide humanitaire dans les zones frontalières entre les États-Unis et le Mexique. Son premier procès a débuté le 29 mai 2019 et s'est achevé le 11 juin 2019. Le jury n'étant pas parvenu à une décision unanime, le parquet a décidé de le rejurer en novembre 2019. Il aurait pu abandonner toutes les poursuites engagées à son encontre, mais il ne l'a pas fait.

Nous continuerons de nous mobiliser pour que le parquet abandonne toutes les poursuites avant le second procès. Pour en savoir plus sur le harcèlement et les manœuvres d'intimidation motivés par des considérations politiques que subissent actuellement les défenseurs des droits humains comme Scott Warren à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, veuillez consulter le rapport d'Amnesty International intitulé *Saving Lives is Not a Crime* (en anglais) : <https://www.amnesty.org/en/documents/amr51/0583/2019/en/>.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Scott Warren (il)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 69/19

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr51/0363/2019/fr/>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

